

LE FANTASQUE.

V. H. ROWEN, *Imprimeur,*
AUBIN, *Rédacteur,*

PROPRIÉTAIRES

{ No. 2, Rue Grant, St. Roch.
No. 7, Ruedes Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 2, Rue Grant, St. Roch, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du Lundi contient 8 pages et se vend quatre sous; celle du Jeudi en a 1 et se vend deux sous. L'abonnement est de un shelling par mois, ou dix shillings par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront à cinq shillings par année. On n'envoie pas le journal à la campagne pour moins de six mois.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



DEPOTS.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez Mr. E. GINGRAS, marché de la Haute Ville, et chez Mr. ANT. MATTE Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal, — Chez Mr. IGNACE BOUCHER, Rue Ste. Thérèse, où l'on reçoit des souscriptions.
Trois Rivières, — Chez M. OLIVIER BUREAU, Etud. en Droit.

Les personnes qui désiraient se charger de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3.

Québec, 22 Mars, 1841.

No. 32.

MÉLANGES.

LA VERTU.

(FABLE.)

Certain jour, la Vertu passait,
Répandant sur chaque souffrance
Le pain si doux de l'espérance;
A chaque cœur elle laissait
Le souvenir d'une caresse,
Le divin baume d'un bienfait;
Tous avaient part à sa tendresse.
Or, quand les justes dans leurs chants
Mêlaient leurs actions de grâces,
Les vicieux ingrats et méchants